

UN 20 c « EMISSION DE BORDEAUX » AVEC PIQUAGE A MONTPELLIER EN 1871 !

En raison du siège de Paris par les Prussiens, l'approvisionnement en timbres de la province s'est trouvé interrompu et en dès octobre 1870, la possibilité d'imprimer des timbres à Bordeaux est envisagée. Plusieurs dessins et essais seront réalisés et le premier timbre « émission de Bordeaux » voit le jour le 13 novembre 1870. Les timbres sont imprimés en lithographie. Pour le 20 c, timbre le plus utilisé pour l'affranchissement de la lettre simple de bureau à bureau, trois types seront imprimés. Ne disposant pas de matériel pour denteler les timbres, ceux-ci seront émis non dentelés. Comme pour le 20 c Empire avant l'émission dentelée du 13 août 1862, à l'initiative de certains bureaux et d'entreprises privées, des dentelures, des piquages ou des perçages des timbres pour en faciliter leur utilisation, sont pratiqués. C'est le cas de: Avignon, Bayonne, Etampes, Lisieux, Melun, Nantes, Palluau et Sées. La plupart de ces piquages ont été effectués sur le 20 c Type III. Des piquages et perçages ont également été effectués par des entreprises privées. Le bureau de Montpellier n'est pas connu pour avoir piqué ou percé les timbres qui étaient vendus au public.



La lettre (facture) présentée ici, a été postée le 19 mai 1871 à Montpellier pour Foix (Ariège) où elle arrive le 20 mai (cachet au verso). Elle est affranchie avec un 20 c « émission de Bordeaux » au Type III, report 2, émis le 14 janvier 1871. Oblitération par le losange Gros Chiffres 2502 de Montpellier (peu lisible) et cachet à date type 17 de la 4^{ème} levée de Montpellier. Le timbre présente un piquage sur trois côtés et un perçage en ligne sur le quatrième (signé Calves). Cette lettre émane de l'entreprise Th. Serre (négociant en vins) qui est probablement à l'origine de ce piquage. Ce piquage n'avait, à notre connaissance, pas été signalé et représente dans ce cas une découverte intéressante. Il est souhaitable, pour confirmer l'origine de cette initiative, que d'autres documents de cette société à cette époque, soient examinés avec soin par les philatélistes et marcophiles détenant de tels documents. Nous vous serons très reconnaissants de nous faire part de vos découvertes éventuelles.